AVRIL 2013



En avril, le marché aux fleurs de Chokier



En juin, Grand'Route en Fête



Découvrez les stages de l'Accueil extrascolaire

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

vivre à Flémalle

Le jardin des Petits, la nouvelle crèche du plateau des Trixhes

FLÉMALLE, UNE PASSION COMMUNE

Périodique d'Information de la commune - Edition avril - Ed.resp. Isabelle Simonis - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle



La Bourgmestre

Isabelle SIMONIS

Compétences :

La police administrative, la police locale, le service incendie, le personnel communal, le budget et les finances, les affaires générales, la communication interne et externe, le logement, les cultes, l'informatique, la prévention.

Contact : 04/234.88.55
Grand'Route 287
isabelle.simonis@flemalle.be

1ère échevine

Sophie THÉMONT

Compétences :

Le redéploiement économique, le tourisme, les commerces, les indépendants, l'agriculture, le développement local, les projets stratégiques, l'urbanisme, le patrimoine foncier, la mobilité, les primes et permis, le développement durable.

Contact : 04/234.89.11
Grand'Route 302-304
sophie.themont@flemalle.be

2ème Echevin

Fabian PAVONE

Compétences :

Les bibliothèques, la culture, les sports, la jeunesse, les loisirs, les grands évènements, les associations, le plan de cohésion sociale.

Contact : 04/234.10.84
Les Marnières 44
fabian.pavone@flemalle.be

3ème Echevin

Laurent LEONARD

Compétences :

L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.

Contact : 04/235.11.00
Rue de Flémalle-Grande 22
laurent.leonard@flemalle.be



4ème Echevin

Valter POLESE

Compétences :

L'état civil, la population, les sépultures, les élections, les affaires patriotiques, la maintenance et l'entretien des bâtiments, le patrimoine privé bâti, l'énergie et les édifices du culte.

Contact : 04/234.89.07
Grand'Route 267
valter.polese@flemalle.be



5ème Echevin

Marc D'JOOS

Compétences :

Les voiries communales, les espaces verts, la propreté publique, la politique des déchets, la gestion du parc automobile et de l'outillage, les voiries intérieures des cimetières.

Contact : 04/234.88.90
Rue du Village 183
marc.djoos@flemalle.be



La Présidente du CPAS présente

Catherine MEGALI

Compétences :

L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.

Contact : 04/235.10.00
Rue de l'Ermitage 16
catherine.megali@flemalle.be

Sommaire

L'offre touristique	p 4
La nouvelle crèche	p 8
Grand'Route en fête	p 9
Enseignement	p 11
La lettre énergétique	p 14
Environnement	p 15
Développement économique	p 17
Sport/Culture	p 17
CPAS	p 18
La Maison des Hommes	p 20
Stages pour enfants	p 21
Tribune aux différents groupes politiques	p 22
Les mariés	p 24
Les nouveau-nés	p 25
Les noces	p 26
Les décès	p 27

Editorial



Mes chers concitoyens,
Mes chères concitoyennes,

L'aube d'une législature est toujours empreinte de nouveaux objectifs et de nouveaux défis et cette période 2013-2018 qui commence n'échappe pas à la règle.

Aussi le premier geste posé par le conseil communal nouvellement élu a-t-il consisté dans le vote d'un ambitieux programme d'actions à réaliser, au gré de l'actualité et nos possibilités, au cours des six prochaines années.

Un programme plus que jamais orienté vers le bien-être du citoyen dans toutes ces composantes que sont le développement économique, le logement, la propreté, la sécurité, l'action sociale, l'environnement ou encore l'enseignement... Un programme qui se décline en 45 pages d'objectifs et d'actions concrètes que je vous invite à parcourir sur le site internet de l'administration communale.

Mais cette période qui commence, c'est aussi le temps des nouveautés. Et cette première édition du bulletin communal d'information en réserve déjà quelques-unes.

La première innovation prend la forme d'une tribune accordée aux formations représentées au conseil communal pour leur permettre de commenter l'activité politique locale et de formuler leur point de vue sur tous sujets qu'elles jugent pertinents.

Une seconde est fournie par l'arrivée d'un nouveau chef de corps pour la zone de police de Flémalle qui aura pour mission de veiller à votre sécurité dans tous ses aspects, et que nous vous présentons ici en médaillon.

Ces nouveautés en appellent bien d'autres pour tendre vers un service public local qui soit le plus efficace et le mieux en adéquation avec vos attentes. Des attentes que nous vous invitons à exprimer par une participation active et déjà dans cette édition, par un appel à candidatures pour siéger au sein de notre Conseil consultatif des aînés.

Je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et tous un très bel été 2013.

Isabelle Simonis,
Députée-Bourgmestre

Flémalle présente son nouveau chef de zone

Après une longue procédure d'engagement, le nouveau chef de zone de police locale entrera en fonction dès le mois de mai.



Agé de 52 ans, marié et père de deux enfants, Errol Ward, dont le nom et le prénom traduisent bien ses origines irlandaises, vient de quitter son poste de chef de corps adjoint de la zone de la Basse-Meuse pour se consacrer à ses nouvelles responsabilités au sein de notre police locale.

Aujourd'hui licencié en criminologie, il a grimpé tous les échelons en entrant dans la profession à l'âge de 21 ans comme agent de quartier dans la région bruxelloise puis en passant au service d'intervention pour voir ensuite sa carrière évoluer en tant que Fonctionnaire de liaison auprès du gouverneur de la Province, Paul Bolland.

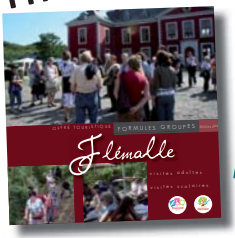
Errol Ward compte bien tout mettre en œuvre pour garantir aux Flémallois un service de qualité et pour assurer une police de proximité des plus efficaces en appuyant et stimulant l'équipe des agents de quartier qu'il souhaite toujours plus à l'écoute, encore, des préoccupations des citoyens.
Il envisage également de mettre en ligne un nouveau site Internet de la police locale, plus intuitif et accessible où notamment, chaque Flémallois pourra facilement identifier son agent de quartier et le contacter.

Pour améliorer encore le service au public, il souhaite faire collaborer plus amplement notre zone de police avec le Centre d'Information et de Communication de la Police fédérale (C.I.C.) qui se chargera de conserver un contact direct avec les appelants et redirigera la communication vers les services locaux. Un dispositif qui accélère le traitement de l'intervention par un transfert de données informatiques effectué instantanément.
Il prévoit également la création d'un Comité de Direction et pour garantir un fonctionnement optimal de ses services, il envisage de renforcer le système de contrôle interne en visant l'interaction entre les différentes composantes de la police, une meilleure circulation des informations et également une plus grande responsabilisation de chaque collaborateur.



A découvrir!

L'offre touristique de la commune





Envie de vous aérer la tête et de vous dégourdir les jambes après cet interminable hiver ? Pour découvrir l'ensemble de l'offre touristique de la commune de Flémalle, n'hésitez pas à vous procurer l'agenda 2013 et la nouvelle brochure destinée aux visites de groupes.

Leurs programmations regorgent d'activités riches et variées organisées, non seulement, par l'Office communal du Tourisme mais, également, par de nombreux partenaires et associations actifs sur notre territoire.

L'été flémallois s'annonce haut en couleur… Entre le grand pique-nique dans les jardins du château de la Petite Flémal' dans le cadre de l'événement « Grand'Route en Fête », les traditionnelles Journées du Patrimoine, la Journée des Forts ou encore le Festival de Promenade, vous avez l'embarras du choix ! La nouvelle brochure « Visite pour groupes », issue de la volonté du Collège communal d'élargir l'offre touristique aux diverses associations et établissements scolaires, propose des formules de visites guidées variées et originales « à la carte ».

Flémalle vous ouvre ses portes avec, entre autres, une visite galante pour public averti au Château d'Aigremont, la visite du village de Chokier complétée par une dégustation de vin de terroir, ou encore, des animations sous la forme de jeux de rôles destinés aux enfants au Château de la Petite Flémal'.

En outre, dans un souci de professionnaliser nos services, nous vous proposons des guides officiels multilingues reconnus par la Région wallonne. Ceux-ci disposant d'un excellent bagage culturel, complété par un délicieux sens de l'humour et de l'anecdote.

Ces deux brochures sont envoyées sur demande gratuitement par courrier ou sous format informatique.

Infos :
Office du Tourisme
04 233 67 87
Chaussée de Chokier 29
tourisme@flemalle.be

Office du Tourisme Flémalle

C'est beau, C'est bon, C'est wallon !

L'OFFICE DU TOURISME, POINT DE VENTE OFFICIEL DE L'OFFICE DES PRODUITS WALLONS

Le terroir wallon est riche d'une multitude de producteurs et artisans passionnés. Vous pouvez découvrir ce savoir-faire en vous procurant différents produits «de chez nous» désormais disponibles à l'Office du Tourisme. A coup sûr, les produits vous séduiront par leur qualité et leur originalité. A offrir et à s'offrir en toute occasion !

Selon les disponibilités, l'office du tourisme vous propose la sélection d'article suivante :

Cuberdons de Seraing, fabrication artisanale.
Sirops à l'ancienne, apéritifs artisanaux, jus de pomme, barres chocolatées, pâtes à tartiner, poires cuites au vin, chiques à la pomme de la Siroperie Delvaux à Horion-Hozémont.

Apéritif « Total Lemon », 100% naturel. Citron ou orange/cannelle.
Vin de Flémalle, rouge ou blanc.
Miel de Flémalle.
Bols en céramique et bières du Préhistosite.



Verres de dégustation de vin à l'effigie de la commune.
Découvrez également les colis cadeaux.

Panier du Houblon - 25 €
Une sélection de 3 bières préhistoriques – 1 bol en céramique - 1 pot de miel artisanal - 1 pot de confiture.

Panier de la Vigne - 28 €
2 bouteilles de vin de vignobles flémallois - 1 verre de dégustation - 1 pot de miel artisanal - 1 pot de confiture.

Panier Bien-être - 20 €
Produits de la ruche : 1 miel de printemps et 1 miel d'été de Flémalle - 2 nougats miel vanille - 25 bonbons miel propolis - 6 nonettes au miel fourrées à l'orange - 1 savon au miel et pollen – cacahuètes grillées au miel.

Possibilité d'autres colis cadeaux avec vos produits favoris sur demande.

Infos : Office du Tourisme 04 233 67 87
Chaussée de Chokier, 29
tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be

Décorations de Noël 2012 - Remise des prix

L'Office du tourisme organise une année sur deux le concours de décoration de Noël afin d'inciter les commerçants et les particuliers de contribuer à l'embellissement de la commune.

Les participants au concours de décorations extérieures de Noël 2012 organisé par l'Office du Tourisme ont été reçus dans la salle du conseil communal pour la réception des prix et le verre de l'amitié. Tous ont été récompensés par la remise de différentes entrées gratuites pour des attractions touristiques situées en Province de Liège. Un panier composé de produits locaux a également été remis aux Lauréats. La commune vise ainsi à saluer les efforts fournis par l'ensemble des participants contribuant à l'embellissement de Flémalle pendant cette période de fêtes et de traditions.

Vous pouvez découvrir leurs réalisations dans la partie « Galeries Photos » du site de l'Office du Tourisme : http://tourisme.flemalle.be/

1er prix catégorie particulier :
Chantal Joannes,
Rue de Flémalle-Grande 373

1er prix catégorie commerçant :
Nicole Foulon du Passé Composé,
Chaussée de Chokier 156.



Journée découverte Chokier



Dimanche **28** avril

Foire de l'Horticulture et de l'Artisanat
Marché aux fleurs
Jardins ouverts

Venez passer une journée riche de découvertes et de surprises à Chokier en visitant le marché aux fleurs, le marché artisanal, le Yacht Club nautique qui proposera des démonstrations de ski nautique ou en participant aux visites guidées thématiques proposées par l'Office communal du Tourisme, en collaboration avec les propriétaires de jardins privés et les artisans flémallois. L'occasion est offerte aux visiteurs de découvrir entre autres le monument Guillery, petit patrimoine wallon entièrement rénové, l'église St Marcellin exceptionnellement ouverte, ou encore de déguster le vin de terroir « Coteaux de Dame Palate », d'appellation d'origine contrôlée « Côte de Sambre et Meuse ». Le renommé restaurant **« La Cibouletta »** vous proposera également un délicieux menu « Découverte » pour 30€ (mise en bouche, entrée, plat, dessert).

Départs des visites à l'Office du Tourisme, chaussée de Chokier 29
Vu le succès grandissant de nos activités et afin de mieux vous servir, merci de réserver vos visites guidées via l'Office du Tourisme.
T. 04 233 67 87 tourisme@flemalle.be
www.flemalle.be

10h - Visite de la réserve naturelle aux Roches par un guide Natagora.
10h30 - Visite du village.
10h30 et 14h30 - Circuit passant par le château et les vignes.
14h30 - Départ pour la balade champêtre avec escapade au magasin bio l'Archipel.
14h30 - Visite des jardins et des artisans.

Activités gratuites.
8 à 18h - Bar et petite restauration proposés par le Comité des Fêtes de Pentecôte de Chokier. Animation musicale.
Lieu : centre du village, chaussée de Chokier. Ligne TEC : 46-47-3 (Chaffours).

Une organisation de l'Office communal du Tourisme, des Etablissements Charve, du Comité des Fêtes Pentecôte à Chokier et du Yacht club nautique de Flémalle.

Terrils en fête



Dimanche **7** juillet

Terrils en fête

Pendant tout l'été, l'évènement « Terrils en Fête » propose des dizaines d'activités pour toute la famille sur 8 sites exceptionnels qui conjuguent le passé et l'avenir, l'histoire et la nature, le patrimoine industriel et le développement durable. Le temps d'une journée, le terril du Xhorré à Flémalle, situé à deux pas du Fort, ainsi que le terril du Champ d'Oiseaux seront mis à l'honneur. Au programme : promenades thématiques, sortie cyclo-touristique et stands gourmands, visite du massif du Fort et de son musée (nouvelle collection).
Activités gratuites.

Une organisation de l'Office du Tourisme de Flémalle en collaboration avec le « Pays des Terrils ».
Infos/Réservation : Office du Tourisme 04 233 67 87 - Chaussée de Chokier 29 -tourisme@flemalle.be

Journées du Patrimoine



Les **7-8-9** septembre

Le patrimoine « extra » ordinaire

Les Journées du Patrimoine sont l'occasion pour tous de venir visiter différents lieux dans toute la Wallonie. Cet événement doit vous permettre de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine culturel. À l'occasion des 25 ans des Journées du Patrimoine, l'accent sera mis sur l'ouverture de lieux inédits, insolites ou méconnus du grand public.

Une organisation du «secrétariat des Journées du Patrimoine » avec la participation de l'Office du Tourisme de Flémalle.

Informations générales pour les activités en Région wallonne : T. : 085 27 88 80 – info@journeesdupatrimoine.be

Informations et réservations pour les activités organisées à Flémalle : Office du Tourisme 04 233 67 87 - Chaussée de Chokier 29 - tourisme@flemalle.be



Au programme des Fêtes du Patrimoine
les 7-8-et 9 septembre

LA VISITE GUIDÉE DU SITE DU WÉRIHET À CHOKIER

Ancien terrain vague communal longeant la Meuse, le site du Wérihet à Chokier, classé depuis le 22 décembre 1947, comprend actuellement ce qu'on appelle « le Bâti », la chapelle Saint-Nicolas et l'église de St-Pierre et St-Marcellin qui ouvrira exceptionnellement ses portes. Endroit où les visiteurs pourront profiter des explications d'une très connue chokiéroise amoureuse de son village revêtue de son habit de guide. On peut également y admirer de nombreuses demeures remarquables datant des 17e et 18e siècles. Epinglons l'ancienne maison espagnole, sans doute la plus ancienne du village, qui vient d'être entièrement rénovée par les autorités communales dans un souci de conservation du patrimoine et du respect de différents aspects en matière d'économies d'énergie. Ce site s'intègre pleinement dans l'opération de rénovation urbaine du village qui verra son aboutissement probable dans le courant de 2014.

Visite guidée samedi 7 et dimanche 8 à 13h30. Visite bilingue FR/NL le dimanche.

« LES EXCLUSIVITÉS FLÉMALLOISES » - CIRCUIT EN CAR.

Visite guidée possible du site de Wérihet à 13h30 avant d'embarquer dans le car à 15h. Départ de l'Office du Tourisme vers le Château de Ramioul entièrement restauré.

Abritant aujourd'hui une maison de repos, c'était jadis un alleu appartenant au duché de Bouillon. Sa tour carrée, faite de grosses pierres calcaires mal équarries est la plus ancienne de la construction actuelle qui date, elle, du 17e siècle. L'intérieur conserve encore une vieille cheminée, un magnifique carrelage de marbre et un escalier monumental. La chapelle d'origine au plafond en caissons ainsi que le cadran solaire entièrement restauré en 2012 seront pour la première fois accessibles.
Direction Fort de Flémalle où les visiteurs seront invités à parcourir en exclusivité les entrailles de la forteresse à la lueur des lanternes et à accéder pour la première fois aux coffres de tête, jusque là inaccessibles.

Bar et petite restauration.
Retour aux alentours de 18h.
Visite bilingue FR/NL le dimanche. RESERVATION INDISPENSABLE.



LES ENTRAILLES DU FORT DE FLÉMALLE

Le Fort de Flémalle ouvre à nouveau ses portes après de longs mois de travaux entrepris par une nouvelle équipe de bénévoles. Ceux-ci présentent une visite virtuelle 3D du Fort (nouveauté 2013), unique dans la province, mais aussi un musée totalement remanié, avec de nombreux uniformes et du matériel belge datant des deux guerres mondiales. Les visiteurs peuvent y admirer plus de vingt mannequins complets, en tenue d'époque, dont certains sont uniques.
C'est dans les entrailles de la forteresse, à la lueur des lanternes que les visiteurs seront invités en exclusivité. Pour la première fois, les coffres de tête seront accessibles. L'occasion de découvrir les impressionnants dégâts occasionnés par les combats de mai 40 et de partager les conditions de vie difficiles des artilleurs de forteresse.
Une exposition de modélisme militaire belge ainsi que des démonstrations de gravure de figurines compléteront les activités. Retrouvez les actualités du Fort de Flémalle sur Facebook (Musée Fort de Flémalle).

Visites samedi et dimanche à partir de 10h, dernier départ à 16h. Prévoir de bonnes chaussures, vêtements chauds et lampes de poche. Animation de tirs à plomb les deux jours. Bar et petite restauration. Visites trilingues FR/NL/EN.



Le Fort de Flémalle ouvre à nouveau ses portes après de longs mois de travaux entrepris par une nouvelle équipe de bénévoles. Ceux-ci présentent une visite virtuelle 3D du Fort, unique dans la province, mais aussi un musée totalement remanié, avec de nombreux uniformes et du matériel belges datant des deux guerres mondiales. Les visiteurs pourront y admirer plus de vingt mannequins complets, en tenue d'époque, dont certains sont uniques.
Retrouvez les actualités du Fort de Flémalle sur Facebook (Musée Fort de Flémalle).
Infos : Comité du Fort de Flémalle
Grégory Bovy - 0494/592791

PROGRAMME SCOLAIRE

Le lundi 9 septembre est destiné aux établissements d'enseignement secondaire visant à faire découvrir et valoriser les métiers de la construction, et plus spécifiquement ceux liés au patrimoine.

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU D'AIGREMONT ET RENCONTRE AVEC L'ARTISAN



Exemple remarquable de l'architecture liégeoise du début du 18e siècle, sa construction s'inspire des traités d'architecture français en vogue à l'époque. Il est le résultat de l'influence du style Louis XIV et de la tradition mosane. Le luxuriant intérieur contraste avec la sévérité de l'architecture extérieure, ce qui en fait un château surprenant.
La société Dumont Wauthier, propriétaire du château, a entamé une procédure pour la restauration des peintures murales situées dans le majestueux hall d'entée. Un artisan de restauration de peinture sera présent lors des visites afin d'expliquer son travail et répondre aux questions des participants.
Visites guidées à 10h et 14h pour les groupes scolaires du degré secondaire de 35 participants maximum par visite.

INFOS/RES. : Secrétariat des Journées du Patrimoine. Rue Paix-Dieu 1b – 4540 AMAY
T. 085 27 88 80 - info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be

Le Jardin des Petits

la nouvelle crèche du plateau des Trixhes



Deux ans à peine auront été nécessaires depuis la signature de la promesse de subvention du Ministre des Pouvoirs locaux, Paul Furlan, jusqu'à l'aboutissement de la nouvelle crèche communale du plateau des Trixhes « Le jardin des petits ».

Le projet conjointement mené par l'Echevine de l'Intelligence Territoriale et du Redéploiement économique, Sophie Thémont et l'Echevin de l'Accueil de l'Enfance, Laurent Léonard a été inauguré ce samedi 2 février par la Députée-Bourgmestre de Flémalle, Isabelle Simonis.

Trente-six bambins peuvent désormais être accueillis dans cette nouvelle infrastructure dont les aménagements ultra-modernes permettent aux petits mais aussi au personnel encadrant d'évoluer au quotidien dans le plus grand confort. Le concept général présente des façades en pavés de céramique et en bois fermées côté entrée et à rue, dont l'une est équipée d'un sas d'entrée sécurisé. A l'intérieur, les portes et les fenêtres mettent en relation les différentes pièces de vie avec la cour et le jardin.
Conçu « basse énergie », l'espace de 750 m² se divise en trois unités réunissant des locaux particulièrement appropriés aux besoins des bébés suivant leur âge et leur évolution, avec pour chacune d'elle, une pièce de repos et une nurserie réunis par l'espace commun polyvalent dans lequel est aménagé le restaurant.
Onze puéricultrices, une infirmière ainsi qu'une assistante sociale faisant aussi fonction de directrice sont affectées à cette implantation qui tourne pratiquement à pleine capacité.

Des aménagements extérieurs ont été réalisés aux abords intégrant un espace « détente » à l'attention des riverains. Ils seront prochainement agrémentés d'un éclairage semi-public spécifique. Les trottoirs ont été renouvelés le long de l'immeuble en direction de l'école communale.

La crèche est en priorité accessible aux enfants domiciliés à Flémalle ou à ceux dont les parents travaillent sur l'entité flémalloise.

Pour tout renseignement ou inscription : Joelle.ninnane@flemalle.be
Tél. : 04/235 11 35



les 1er et 2 juin

Viens faire la Fête sur la Grand'route

L'an dernier, l'événement « Grand'Route en Fête » invitait le public à découvrir le centre de Flémalle d'une façon originale et festive. Grâce à la mobilisation de nombreux partenaires publics et privés, des manifestations inédites seront, cette fois encore, au programme pour égayer la Grand'Route et ses abords durant deux journées entières.
Notez bien ces deux dates dans vos agendas, Grand'Route en fête vous réserve de nombreuses surprises !

Commerçants, restaurateurs, associations et clubs sportifs et culturels, services communaux se mobiliseront, le samedi 1er et le dimanche 2 juin, pour vous offrir des heures de divertissement dans le centre de Flémalle.
Venez profiter dès le samedi à 9 heures des nombreuses animations organisées pour petits et grands, aux alentours de l'hôtel communal et de la place Samuel Donnay.
Dans le parc communal, se tiendra le village des saveurs et des artisans avec ses stands présentant des produits de bouches et d'artisanat local. Vous trouverez tout ce qu'il faut pour vous restaurer et passer de longs moments agréables dans ce magnifique cadre verdoyant et fleuri.
Les festivités seront inaugurées en fanfare, le samedi à 14h, place Samuel Donnay. Un cortège folklorique et musical déambulera dans les différents quartiers environnants.

Retrouvez le programme complet de Grand'Route en Fête sur www.flémalle.be ou sur la page facebook Flémalle Tourisme



Vous pourrez chiner à la bourse aux livres ou à la brocante militaire, vous initier au tir à l'arc et au propulseur, participer à un tournoi de pétanque, vous balader à cheval et visiter diverses expositions.
Une piste pour amateurs de rollers et skateboards sera installée aux abords de l'école du parc ainsi qu'un stand de location de vélos pliables et un atelier de réparation de vélos. Des animateurs présenteront diverses disciplines sportives.
Les enfants de 6 à 12 ans pourront participer, le samedi après-midi, au cross organisé dans l'enceinte du parc.
Un impressionnant semi-remorque aménagé en une véritable plateforme mobile de promotions des métiers techniques en pénurie sera mis à disposition des jeunes.
Dans la salle des mariages de l'hôtel communal, les petits pourront vivre l'animation «Les petits mariés de Grand'Route en fête», où ils pourront être les mariés, témoins ou échevins d'un jour.
Le dimanche dès 12 heures, vous pourrez pique-niquer en communauté dans le parc communal agrémenté pour la circonstance des oeuvres de Constant Beerden, sculpteur sur verre Flémallois.
Château gonflable, artistes de rue, et animations musicales feront également partie des festivités tout comme la fête foraine qui s'installera durant les deux jours tout au long de la Grand'Route.

Infos : Service du Développement économique
04/234.88.91 - affaires.economiques@flemalle.be

Un pique-nique géant dans le parc

LE DIMANCHE 2 JUIN DES 12 H.



Dans le cadre de la manifestation Grand'Route en Fête, le parc du château de la Petite Flémal' servira de lieu idéal pour un pique-nique géant unique dans la région, organisé conjointement par la commune et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

Dans l'esprit des pique-niques à l'anglaise, vous vous installerez sur l'herbe et découvrirez les nombreuses spécialités gourmandes de la région proposées dans un panier que vous aurez réservé à l'avance.

Cerise sur le gâteau…

Un chef de la localité vous proposera, comme dessert, une recette originale qu'il aura préparée sur place dans la caravane du goût. Tout au long de l'après-midi des visites guidées gratuites du château communal, de son parc et du centre de Flémalle vous seront proposées.

Vous pouvez réserver votre panier pique-nique composé de produits locaux, avant l'activité, sur www.liegetourisme.be, onglet pique-nique au jardin ou en téléphonant au n° T. 04 237 95 45. Inscrivez-vous à nos visites guidées au n° T. 04 233.67.87. Prix pique-nique : 10€/adulte – 5€/enfant. Prêt de plaids sous caution possible.

Infos : Office du Tourisme, chaussée de Chokier 29
T. 04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be – www.flemalle.be
Echevinat du Développement économique – T. 04 234 88 91.

Exposition - Sculptures de Constant Beerden et Nathalie Collard

Le samedi et le dimanche, vous pourrez découvrir, dans le parc communal, les réalisations du sculpteur et verrier flémallois Constant BEERDEN.

Constant BEERDEN et Nathalie COLLARD sont un couple à la ville comme dans le domaine artistique. Depuis une quinzaine d'années, ils créent des œuvres en verre dans leur atelier Flémallois, accumulant ainsi les expositions tant en Belgique qu'à l'étranger.

En 2012, lors du passage du tour de France, leurs sculptures ont été mises à l'honneur par la Province de Liège en les offrant à Christian Preud'homme et Mme Amaury, directrice de ASO.

Bien qu'il y ait une filiation avec la cristallerie du Val Saint Lambert, les techniques utilisées sont complètement différentes. L'atelier travaille en général la pâte de verre « à la cire perdue » et le casting, le polissage occupe aussi une place primordiale.

L'univers de Nathalie est plutôt « figuratif », elle crée des œuvres composées de plusieurs éléments afin d'obtenir un ensemble cohérent dégageant ainsi la sensation « d'instant de vie ». Constant est plus abstrait et associe le verre au petit granit afin de mettre l'accent sur l'élément transparent, le portant parfois à la hauteur du regard. Assembler ces deux matières permet une dimension monumentale, le bronze est parfois utilisé pour rythmer la composition.



Les sculptures présentes pour cet événement font partie des dernières réalisations. Le thème du temps qui passe et sur lequel personne n'a d'emprise sera le fil conducteur de la collection que le public pourra contempler durant les deux jours de la manifestation Grand'Route en Fête.



Des enfants s'engagent pour la Biodiversité !

Les élèves de 5ème année de l'école communale des Cahottes et les élèves de 4ème année de l'école Sainte Thérèse ont décidé de s'engager avec l'ASBL Sentiers.be dans un projet « Chemins au Naturel » ! À travers ce projet, ils s'investissent en faveur de la biodiversité locale. Tout au long de l'année scolaire, ces enfants aménageront une partie du chemin vicinal Royal d'Ôthet pour en faire un véritable coin de paradis pour la nature ! Ils y sèmeront des fleurs sauvages, y planteront des arbustes indigènes, des groseilliers et d'anciennes variétés de pommiers; ils y réaliseront aussi de multiples petits aménagements accueillants pour notre petite faune : gîtes à insectes, tas de bois, tas de pierres, nichoirs…



Les enfants ont signé, avec les représentants du Collège Communal, une Charte d'adoption qui formalisera leur engagement. La Commune est, bien entendu, partie prenante du projet. Les ouvriers communaux aideront notamment les enfants dans les tâches les plus lourdes. Les élèves bénéficieront également des conseils et enseignements de naturalistes locaux du PCDN.

Ce projet local se fait dans le cadre de l'action « Chemins au naturel », initiée par Sentiers.be, association wallonne de promotion des chemins et sentiers. A travers cette action, l'association entend mettre en avant les rôles moins connus de refuges et de couloirs écologiques des chemins et donner l'occasion aux enfants d'agir pour la biodiversité. L'association développe ce projet dans une quinzaine d'écoles à qui elle offre des animations et le matériel nécessaire pour mener à bien ce beau projet : des nichoirs prêts-à-monter, des graines, des fruitiers,…

Au printemps prochain, les élèves proposeront une visite guidée pour présenter leur travail et inaugurer les panneaux didactiques installés le long du chemin. Un bon moyen de sensibiliser un plus large public. Une belle initiative où les enfants se feront ambassadeurs de la nature !

Enseignement

Du matériel de pointe pour les Cyberclasses

Grâce aux subsides obtenus de la Région wallonne, le projet «Cyberclass» est progressivement développé dans toutes nos écoles communales. PC équipés de carte son, de lecteur DVD, et graveur CD, de navigateur internet, d'un écran plat, d'un clavier et d'une souris permettent aux élèves de plonger dans le monde de l'informatique. Le projet dont le montant s'élève à 180.000 euros entièrement financé par la Région wallonne inclut également un serveur par implantation scolaire, le mobilier et le câblage des locaux. Afin de sécuriser le matériel, un système d'alarme a été installé dans les différents établissements. Et pour mieux orienter les élèves sur les multiples possibilités qu'offre ce matériel de pointe ainsi que sur les bons gestes à adopter lorsque l'on surfe sur le net, les enseignants ont pu suivre une formation.



Tout bon pour la planète !

RECYPARC Flémalle 2

Les enfants comptent sur vous

Les élèves de l'école des XV Bonniers ont participé à l'inauguration du tout nouveau recyparc de Flémalle 2 en compagnie de la Députée-Bourgmestre, Isabelle Simonis et du ministre de l'Environnement, Philippe Henry. Le recyparc de Flémalle 2 est équipé de panneaux photovoltaïques sur la toiture afin de limiter sa consommation énergétique et utilise aussi le recyclage des eaux usées.



«Deux bons points pour notre planète !», précisent les enfants.

«Nous avons passé un agréable moment et sommes tous repartis avec un morceau du ruban coupé lors de l'inauguration.

Nous comptons sur vous pour réduire, trier et recycler au mieux vos déchets. »

1 kilo de piles apporté = 1 arbre planté







A l'occasion du «Mois de la pile», l'asbl Bebat et Intradel, ont lancé durant le mois de février, aux habitants de la province de Liège, le défi de récolter 20 tonnes de piles et lampes de poche usagées.

Si l'objectif se voyait être atteint, Bebat s'engageait à planter autant d'arbres que de kilos récoltés dans des zones d'activités économiques liégeoises.
Pour soutenir ce projet, une collecte a été organisée à l'école du Profondval par l'association de parents sous la forme d'un concours. Il s'agissait pour chaque enfant, d'amener au nom de sa classe le 28 février, un maximum de piles. L'élève de maternelle et l'élève de primaire ayant ramené le plus beau butin devaient être également récompensés.

La masse récoltée s'est élevée à 540,77kgs.
En maternelle, c'est la classe de Madame Anne Jamotte qui a remporté le concours avec une moyenne de 3,7 kilos par enfant. L'élève gagnant est Mathéo Fagnoul qui a ramené à lui tout seul 91,7 kilos.
En primaire, la classe de Mme Nisse gagne le concours avec 4,78 kilos par enfant et c'est Alexandre Poidlins qui remporte la palme avec 54,89 kilos.

Rappelons toutefois que nos écoles communales restent des lieux de collecte permanents et peuvent ainsi amasser des points qui leur donnent droit à des articles sportifs ou pédagogiques.

Enseignement vitaminé



Depuis la disposition de 2010 de la Région wallonne visant à promouvoir une alimentation équilibrée, chaque semaine et durant toute l'année scolaire, les enfants de nos écoles communales reçoivent un fruit de saison. Celui-ci est offert par le magasin Carrefour Market de Flémalle, notre partenaire privilégié.

Leçons de bonne conduite à l'école de Mons





A l'école de Mons-lez-Liège, les enfants ne rigolent pas avec leur sécurité et les parents sont d'ailleurs priés d'en faire de même.

Avec l'Inspecteur principal Eric Lemlin, les élèves ont lancé une action de prise de conscience à l'attention de tout conducteur roulant trop vite ou mal stationné aux abords de leur école.

«Il est triste de constater que vous ne respectez pas le stationnement malgré qu'il y ait des emplacements prévus à cet effet» ou bien *«Il est triste de constater que votre vitesse dépassait la limitation de 30 km/h»*, voilà le message que l'on pouvait lire sur les «procès verbaux de prise de conscience» distribué par les enfants aux indisciplinés.

Une sympathique initiative de la part des enfants qui espèrent bien attirer l'attention sur le fait qu'il est impératif de respecter les zones de stationnement et des limitations de vitesse afin d'éviter un drame.

L'école sportive Régis Genaux au stade avec les Rouches



Dans le cadre du partenariat avec le Standard de Liège, les élèves de l'école Régis Genaux se sont rendus au stade de Sclessin pour assister au match Standard-Lierse. Lorenzo Farinato, élève de l'école sportive Régis Genaux, nous livre ses impressions ...

Dans le car, il y avait une ambiance phénoménale avec Cédric et son mégaphone. Il hurlait : « Allez Standard ! » et tout le monde chantait avec lui. Arrivés au stade, la vue était fabuleuse, on pouvait voir les joueurs du Standard s'entraîner et quand les joueurs sont entrés sur le terrain et que le match a commencé, il n'y a que nous qui avons crié dans le stade. Lorsque le premier goal est arrivé, tous les supporters se sont levés et pour le deuxième aussi d'ailleurs ! Mais le troisième but est mon préféré, c'est M'POKU qui le marque d'une reprise de volée en pleine lucarne, c'était le plus beau goal pour moi. Le score final est de 3-0. J'ai adoré ce moment avec mon école !

Si tu ne vas pas au Standard, le Standard viendra à toi !



Cette année l'école sportive Régis Genaux mettra à l'honneur la carrière internationale de Régis. Ses amis seront invités le 7 juin à raconter des anecdotes sur la vie du footballeur décédé en 2008 à l'âge de 35 ans. Il était l'entraîneur de football des élèves de l'école sportive du Houlbouse. Infos : **04/235.10.11**



La lettre énergétique

Les infos de votre conseillère en énergie

Le Service Energie a déménagé

Il vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux Grand'Route 267

(à côté de la caserne des pompiers, en face du Service de l'urbanisme)

Horaire du Service :

Lundi	fermé
Mardi	13h – 17h
Mercredi	13h – 18h
Jeudi	13h - 17h
Vendredi	13h – 17h

Il est toutefois possible d'obtenir un rendez-vous en dehors de ces heures - Tél : **04 234 89 17**
e-mail : conseil.energie@flemalle.be

Cet été, j'isole ma toiture !

En Wallonie, seulement 53% des toitures sont isolées, à peine plus de la moitié !
Pourtant entre 20 et 30% des pertes de chaleur se font par la toiture lorsqu'elle n'est pas isolée. Ce qui signifie que vous pouvez économiser jusque 30% sur votre facture énergétique ! Un investissement rapidement rentabilisé !

La mise en œuvre de l'isolation doit être de qualité car un isolant mouillé perd ses propriétés thermiques. Pour éviter toute infiltration d'eau par l'extérieur, **l'étanchéité** de votre toiture doit être assurée. De plus, du côté intérieur, il est nécessaire de protéger l'isolant de l'humidité ambiante. En effet, l'humidité sous forme de vapeur d'eau à tendance à vouloir traverser les murs pour sortir et risque de se condenser dans l'isolant. Il faut l'empêcher de pénétrer l'isolant par la pose d'un **pare-vapeur** côté intérieur.

LA TECHNIQUE

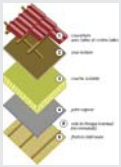
Suivant que votre toiture soit plate ou inclinée, les méthodes sont très différentes. Voici un petit aperçu simplifié et non exaustif de différentes techniques.

Toiture inclinée

Combles aménagés

- Isolation par l'intérieur entre les chevrons avec un isolant souple (laine de roche, laine de verre) ;
- Création de caisson pour l'injection de cellulose ;
- Si vous refaites entièrement votre toiture, l'isolant peut être placé en panneaux rigides par l'extérieur sur les chevrons.

- Combles non aménagés
- Isolation du sol du plancher du grenier. Vous réduisez ainsi le volume chauffé.



Toiture plate

- Il existe des isolants (polystyrène extrudé) qui peuvent être placés sur l'étanchéité et lesté si celle-ci est en très bonne état ;
- L'étanchéité peut aussi être utilisée comme pare-vapeur, on place l'isolant rigide par-dessus (polystyrène, polyuréthane) et ensuite une nouvelle étanchéité ;
- Il est déconseillé d'isoler par l'intérieur une toiture plate car les risque de condensation sont alors trop importants.

L'ISOLANT

Il existe des isolants minéraux (laine de verre, laine de roche), des isolants synthétiques (polystyrène et polyuréthane) et des isolants naturels (cellulose, liège, chanvre). Tous ont des propriétés et des usages différents.
Si vous faites appel à une entreprise pour réaliser les travaux elle pourra bien entendu vous conseiller sur le choix de l'isolant et la meilleure méthode à mettre en œuvre. Si vous décidez de réaliser les travaux vous-même, ce qui est tout à fait possible surtout s'il s'agit de toiture inclinée, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre fournisseur, d'un guichet énergie ou de votre conseillère en énergie.

LE FINANCEMENT DE VOS TRAVAUX

Prime de la région wallonne (en fonction de votre revenu et de l'épaisseur de l'isolant)

Vous isolez vous-même votre toiture
5 à 10 euros / m²
Isolation par une entreprise
10 à 17 euros / m²
Majoration de 3 euros / m² si isolant naturel

Prime communale

Vous isolez vous-même votre toiture
2 euros / m²
Isolation par une entreprise
4 euros / m²

Réduction d'impôt

Une réduction d'impôt de 30% du montant TVAC est accordée pour les travaux d'isolation si ceux-ci sont réalisés par une entreprise.

L'Ecopack – un prêt à 0%

La Région wallonne octroie un prêt à 0% pour les travaux économiseurs d'énergie. Vous empruntez le montant des travaux que vous remboursez grâce aux primes et aux économies d'énergie.

Pour connaître toutes les conditions d'octroi rendez-vous auprès de votre conseillère en énergie !







Flémalle, commune Maya

La commune de Flémalle s'engage pour les abeilles et la biodiversité en signant la Charte « Commune MAYA »

L'opération « Plan Maya » a pour objectif de favoriser le développement des insectes butineurs comme les abeilles.

Les insectes butineurs, assurent le phénomène de pollinisation et permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaire à un cortège d'autres espèces animales. Un tiers de l'alimentation humaine et trois-quarts des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes. Les insectes butineurs sont donc indispensables à la vie !

Pourtant, leur population diminue de manière très inquiétante ces dernières années. L'une des causes principales de ce déclin est l'utilisation de pesticides et la diminution de leurs ressources alimentaires.

Notre objectif, à travers le plan Maya, est de favoriser le développement des plantes mellifères*. Notre premier grand projet en cours est la plantation d'une haie d'espèces mellifères et indigènes dans le parc de la Chataigneraie à la place de la haie de sapin.

Nous sommes également actuellement à la recherche d'espaces où placer des ruches qui seront gérées par Apiwallonie. Pas d'inquiétude à avoir à ce sujet, les ruches seront placées loin de toute habitation et les abeilles ne sont pas agressives.

**Les plantes mellifères ont une floraison généreuse en nectar qui attire de nombreux insectes butineurs dont les abeilles qui transforment ce nectar en miel. Lorsque ces insectes viennent chercher le nectar de la fleur pour se nourrir, ils emportent également du pollen vers d'autres fleurs, ce qui assure la reproduction de la plante et la formation du fruit.*

(Quelques exemples de plantes mellifères : châtaignier, érable, tilleul, noisetier, trèfle, coquelicot, lavande, coriandre, basilique, etc. etc.)

Plein soleil pour nos écoles

Pendant les vacances du carnaval, des panneaux solaires photovoltaïques ont été placés sur la toiture plate du bâtiment principal de l'école Jean-Marie Léonard, rue des Priesses.
45 modules ont été installés, pour une puissance totale de 11.250 Wc. La production estimée de ces panneaux est de 9.110 kWh/an. Cette production couvrira une partie des besoins en électricité de l'école.



Concours Ecole Zéro Watt

Edition 2013



Cette année encore, plusieurs écoles communales se sont inscrites au concours : l'école Jean Marie Léonard, l'école des Cahottes, l'école de la place Vinck et l'école de la Cité Beulers.
L'objectif est de réduire la consommation en électricité de l'école. L'asbl Besace guide les écoles participantes et propose des animations dans l'école.
L'année dernière l'école de la Cité Beulers a été Lauréate au concours et a remporté plusieurs lots dont, le principal, l'isolation complète de sa toiture (travaux qui seront réalisés cet été).



Ça marche pour nos sentiers

En octobre avait lieu la septième édition de l'action « Rendez-vous sur les sentiers » coordonnée par les ASBL Sentiers.be et Trage Wegen VZW. À travers toute la Belgique, le public s'est mobilisé pour redonner vie à des chemins et sentiers « oubliés ».

À cette occasion, la commune de Flémalle avec l'aide des associations Qualité Village Awirs et Entr'Voisins procédait notamment à l'inauguration du sentier du Pré Renard qu'ils ont remis dernièrement en état.
Il s'agissait de deux nouvelles liaisons dont certains chemins et sentiers ont été dernièrement réhabilités pour en refaire non seulement des lieux conviviaux et de loisir, mais aussi des outils de mobilité douce.

« Rendez-vous sur les sentiers » est une action qui remet à l'honneur nos chemins et sentiers au profit de la qualité de vie de tous, de la nature et de notre environnement.

Par cette action, Sentiers.be entend favoriser, soutenir et donner de la visibilité aux initiatives qui redonnent aux petites voies publiques la place qu'elles méritent. C'est aussi l'attente d'un public de plus en plus nombreux de marcheurs, cyclistes et cavaliers. Certains chemins et sentiers sont en effet devenus impraticables : tombés dans l'oubli, envahis par la végétation, entravés par des clôtures, labourés, usurpés par des particuliers peu scrupuleux... Alors que, réhabilités, ils participent au développement d'un tourisme et de loisirs à la fois verts et durables, mais aussi à la mobilité douce quotidienne.

En Wallonie, les samedi 20 et dimanche 21 octobre, pour la septième année consécutive, l'opération « Rendez-vous sur les sentiers » permettait d'offrir une nouvelle jeunesse à une quarantaine de petites voies. »

Noël est dans la place



La convivialité et la magie de Noël étaient au rendez-vous ce mardi 18 décembre place Emile Vinck pour la sixième édition de « Noël est dans la place ». La Coupole et les partenaires de cette manifestation, le CPAS, l'ALEm, Perspectives, l'école communale de la place Emile Vinck, le bibliobus, l'atelier des enfants, le CCJ, Grandir et le véhicule de proximité du plan de cohésion sociale ont accueillis entre 150 et 200 personnes autour de diverses animations. Un véritable petit village chaleureux favorisant l'échange et la rencontre entre habitants et travailleurs du quartier!

C'est du joli et c'est du propre !

Dans le cadre d'un projet financé par la Région Wallonne, La Coupole A.S.B.L. réalise une étude de faisabilité quant à la mise sur pied d'une société de nettoyage de couches lavables à finalité sociale en Région liégeoise. Ce projet propose une solution directe en matière de réduction de l'empreinte écologique tout en privilégiant le bien-être des enfants et la création d'emplois.



En partenariat avec l'EFT Mobitex et le magasin Ecoollogic, une semaine test a été organisée auprès de deux collectivités d'accueils flémallois. C'est ainsi que 16 bambins des crèches « Les calinours » et « Les doudous », ont pu porter fièrement des couches lavables « nouvelle génération » du 14 au 18 janvier dernier.
L'expérience fut concluante à tous points de vue. Les enfants étaient ravis par les couleurs et motifs rigolos de leurs couches, et n'ont pas vu leurs habitudes quotidiennes modifiées. Les puéricultrices, intéressées prioritairement au bien-être des enfants, ont été séduites par la facilité d'utilisation et l'efficacité de ces couches tout-en-un. L'atelier blanchisserie, quant à lui, a pu appréhender un nouveau type de nettoyage de collectivité et de service à la personne et inscrire ainsi ses travailleurs dans une dynamique écocitoyenne.

La Coupole réalise actuellement le business plan et s'il s'avère concluant, programme la création de la société « C'est du propre ! » dans les mois à venir. Un service de location, ramassage et nettoyage de couches lavables et autres produits textiles sera mis à disposition des particuliers et collectivités de la Haute Meuse liégeoise.

Les couches lavables, une alternative pour changer le change tout en permettant la création d'emplois à durée indéterminée. Bref, l'économie verte est en marche à Flémalle ! Affaire à suivre...

Flémalle accueillera prochainement la société Mithra Pharmaceuticals sur son territoire

Mithra Pharmaceuticals, spin-off de l'Université de Liège spécialisée dans la santé féminine et la contraception, a choisi notre commune et plus particulièrement le zoning de l'Arbre Saint-Michel aux Cahottes pour établir sa nouvelle structure de recherche et de production.

Cette nouvelle implantation de 12.000 m² abritera la production des produits de la firme liégeoise ainsi qu'un centre de recherche et de développement synonyme d'une activité à haute valeur ajoutée. Le site opérationnel dès 2014 créera 160 emplois.

Ce dossier, mené en collaboration avec le Ministre wallon de l'économie et la SPI+ notamment, démontre la volonté de notre commune de s'inscrire pleinement dans un schéma de reconversion économique, d'attractivité du territoire et du développement de l'emploi.

Acteur important de l'économie liégeoise, nous saluons le choix des responsables de Mithra de poursuivre le développement de l'activité en Province de Liège et plus spécifiquement à Flémalle.

Nous souhaitons la bienvenue à Mithra.

je cours pour ma forme.com

Centre Sportif Local de Flémalle

12 semaines pour apprendre à courir

Ils étaient une quarantaine souriants et motivés, sur la piste Paul Roeckaerts, en mars, au départ du premier module d'initiation au jogging «Je cours pour ma forme». Un programme qui s'adresse aux personnes peu ou pas du tout sportives et qui a pour objectif de courir 5 km sans s'arrêter au bout de 3 mois d'entraînement.



L'Echevin des sports, Fabian Pavone, était de la partie pour soutenir les joggeurs et par la même occasion, s'est remis à la course à pied.
Deux nouvelles sessions démarreront en septembre, l'une pour les débutants et l'autre pour les initiés visant les 10 km.

Infos : Vladimir Karas
Centre sportif local - Tél. : 04/235.10.77



Michel BEINE «Correspondances, similitudes et faux semblants»

Du 1er juin au 07 juillet - Vernissage le vendredi 31 mai à 18h30 à La Châtaigneraie.

Né à Bruxelles en 1967, mais ayant passé sa jeunesse à Seraing, Michel Beine vit et travaille dans la région liégeoise.

Depuis près de 20 ans, Michel Beine voyage à travers le monde, Etats-Unis, Maroc... De ses voyages, il ramène des photographies où se révèlent des détails, des architectures, des objets, des espaces mais où l'Homme n'apparaît quasiment pas. Elles dévoilent pourtant un amour profond, à la fois de l'image, des lieux représentés, mais aussi du destin sous-jacent des êtres qui les ont fréquentés,...

Dans cette exposition, il s'agira de montrer un travail basé sur la relation de correspondance, de similitude : comment savoir si cette photo de «car wash» a été prise aux Etats-Unis ou en bords de Meuse?

Entrée libre

Centre wallon d'Art contemporain
La Châtaigneraie
19, Chaussée de Ramioul
4400 FLEMALLE
04/275.33.30
chataigneraie@belgacom.net
www.cwac.be

Exposition accessible de 14h à 18h, sauf le mardi de 14h à 17h. Fermée le lundi, jeudi et jours fériés.

Aux mêmes dates :

Michel BEINE
parcours libre dans les rues de Flémalle, Engis et Seraing

En collaboration avec les administrations communales et les Centres culturels de Flémalle, Engis et Seraing et le C.P.A.S. de Flémalle.
Après Jim Sumkay, dans le cadre de l'évènement «Passages» en 2010, c'est Michel Beine qui prend possession des bâches installées le long de la Meuse.



Flémal'IDESS à votre service

Depuis 2010, le CPAS de Flémalle propose son nouveau service de proximité agréé par la Région wallonne. Les quatre activités de Flémal'IDESS s'adressent à tous les citoyens de la commune mais avec une priorité aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite et aux personnes à faibles revenus.

- MobiFlémalle : Taxi social. Réservation entre 8h et 12h du lundi au vendredi - 04/235.10.47. Il circule du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Sauf pour les personnes à mobilité réduite, Il se limite à des trajets sur la Commune et ne prend pas en charge les rendez-vous médicaux puisque ceux-ci sont assurés par d'autres associations du territoire.
- Entretien des espaces verts: pour la tonte de pelouses, la taille de haies, … Prise de rendez-vous entre 8h et 12h du lundi au vendredi - 04/235.10.47.
- Bricodépannage : Petites réparations dans la maison (peinture, nettoyage, …). Prise de rendez-vous entre 8h et 12h du lundi au vendredi - 04/235.10.47.
- Les services Espaces verts et Bricodépannage respectent un barème de facturation calculé en fonction des revenus et il doit s'agir de travaux de minime importance n'intéressant pas les professionnels du secteur.
- L'Abichouette : Notre magasin d'articles de seconde main de qualité. Le magasin est alimenté uniquement sur base de vos dons de qualité. N'hésitez pas à y déposer des vêtements, des livres, de la vaisselle, … Déjà Merci . Le magasin est situé Grand'Route, 103 – 4400 Flémalle – 04/231.32.61.
 Il est ouvert les mardis, jeudis et vendredis entre 9h et 13h, ainsi que le mercredi entre 9h et 16h30.

Notre bilan :
Depuis 2010, le service a quasiment doublé son activité. Au total, ce sont 10,5 emplois temps plein qui ont été créés.
Pour l'année 2012, nous avons effectué :
2582 trajets avec notre taxi social soit plus de 23 500 km ;
2063 h pour 271 travaux réalisés pour l'entretien d'espaces verts et les petites réparations ;
Plus de 7500 articles ont été « vendus » dans notre magasin de seconde main. Nous avons également réalisé une grande « Brocante solidaire » à la salle Louis Melin.
Et si vous avez quelques heures disponibles comme bénévole, rejoignez notre équipe L'Abichouette (tri, vente, récupération, couture, …).

infos : http://citoyen.flemalle.be/
cpas@flemalle.be
ou Nicolas ADANS
Coordinateur de FLEMAL'IDESS au 0477/67.66.37



Le Home du Parc

Il pourra bientôt accueillir également les personnes à mobilité réduite L'aménagement de ce lieu champêtre est à l'ordre du jour. Les quelques aménagements nécessaires pour accueillir certaines activités du Conseil consultatif des ainés viennent d'être réalisées. C'est grâce à un soutien de la Région wallonne sous le projet « Commune Amie des Ainés » soutenu avec énergie par la Commune et le CPAS.

Payez moins cher votre énergie ? *Comment ? Changer de fournisseur ?*

Pour le savoir le simulateur du site de la CWAPE (www.cwape.be) est à votre disposition. Avez-vous droit au tarif social? OUI si vous appartenez aux catégories ci-dessous.

CATÉGORIES FÉDÉRALES

Catégorie 1 : les personnes qui perçoivent du CPAS un revenu d'intégration (ou équivalant) ou une avance sur :
- Le revenu garanti aux personnes âgées;
- L'allocation aux handicapés;
- L'allocation pour l'aide aux personnes âgées.

Catégorie 2 : les personnes qui reçoivent une allocation du SPF Sécurité sociale:
- Une allocation aux handicapés suite à une incapacité permanente de travail de 65%.
- Une allocation de remplacement de revenus.
- Une allocation d'intégration.
- Une allocation d'aide aux personnes âgées.
- Une allocation pour l'aide d'une tierce personne.
- Des allocations familiales supplémentaires pour les enfants souffrant d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66%.

Catégorie 3 : les personnes qui reçoivent une allocation de l'Office national des pensions :
- Une allocation d'aide aux personnes âgées.
- Un revenu garanti aux personnes âgées.

CATÉGORIES RÉGIONALES

les personnes qui sont
- En Règlement collectif de dettes
- En Suivi en médiation de dettes
- En Guidance éducative de nature financière

Ces personnes doivent alors fournir chaque année une attestation, soit du médiateur de dettes, soit du service médiation de dettes, soit du CPAS.

Le tarif social est identique chez tous les fournisseurs d'énergie. Chaque fournisseur ou gestionnaire du réseau de distribution est obligé d'octroyer le tarif social aux personnes y ayant droit.
Une information complémentaire ?
Contactez la Cellule énergie du CPAS de Flémalle, Rue de l'Ermitage, 16 à 4400 Flémalle.
TEL : 04/235.10.00 lundi après-midi de 13h00 à 17h00 et Permanence mardi et vendredi de 13h00 à 16h30)

Compteur à budget gaz et électricité

Pourquoi ?

Le compteur à budget est un compteur avec fonction de prépaiement : on paie son énergie avant de la consommer . Ce système va subir quelques changements dans les mois à venir puisque ce sera bientôt la fin du système de rechargement des cartes de compteur via les cabines téléphoniques.
D'autres bornes de rechargement seront disponibles et opérationnelles avec un paiement «Bancontact» et non plus via la carte «Proton».
- *à l'Administration Communale, Grand Route 287.*
 Chez des commerçants. La liste des points de rechargement sera disponible sur le site www.resa.be et actualisée régulièrement.

Pour les renseignements concernant les compteurs à budget, il est possible de contacter RESA au numéro 04/220.12.11.

Appel à candidature pour le Conseil consultatif des Aînés



Vous êtes âgé(e) de 60 ans au moins à la date du 22 mai 2013 et vous voudriez associer les Aînés à la vie de la Commune ?
Vous souhaiteriez relayer les préoccupations des citoyens des 3e et 4e âge auprès de l'autorité communale ?
Vous aimeriez participer activement à l'élaboration de projets qui les concernent ?
Vous êtes domicilié(e) depuis cinq ans au moins, à Flémalle et vous êtes de bonne vie et moeurs.

Proposez votre candidature pour la constitution du nouveau Conseil consultatif des Aînés de notre commune avant le **22 mai 2013, au Collège communal, Grand'Route 287 - 4400 Flémalle.**

Les membres du Conseil consultatif des Aînés seront désignés par le Conseil communal au scrutin secret après candidatures recevables sur base de la lettre de motivation et de leur engagement de disponibilité.
Rens. : 04/235.10.00 (CPAS)



Le Président de la Maison des hommes

Jérôme DISTER

La Maison des Hommes

Appel à projets visant la réhabilitation de quartiers de logements publics.

Les sociétés de logement possèdent de nombreux logements composant majoritairement des quartiers, implantés en zones urbaines ou rurales, qui connaissent actuellement des situations difficiles liées à des problèmes sociaux, d'infrastructures, de qualité des logements, d'image ..., dont les premières victimes sont les habitants.

Dans le cadre de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon, la mise en œuvre d'une politique de logement, de mobilité et d'environnement répondant aux défis du développement durable prévoit la réhabilitation de ce type de quartiers, en menant une action qui entend améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens. Ces quartiers peuvent être réhabilités en agissant tant sur les paramètres physiques (logements, espaces publics,...), que sociaux (mixité, accompagnement, animation, ...).

La requalification s'inscrit dans la valorisation d'une démarche urbanistique modifiant et gérant des territoires déjà urbanisés en y consacrant une large place aux questions économiques, sociales et environnementales.

Ces objectifs rencontrant ceux énoncés par le Collège dans son programme politique, une cellule de travail a été chargée d'élaborer et de déposer un dossier de candidature au nom de la commune de Flémalle et de la société de logement de service public « La Maison des Hommes ».

C'est le Plateau des Trixhes qui a été proposé dans le cadre de l'appel à projets, au vu de ses spécificités et ses potentialités. La volonté est de créer, à partir des différentes unités d'habitations, un quartier urbain à part entière avec une âme, une identité et une qualité de vie grandement améliorée.

L'ambition est de développer un quartier attrayant, en termes de communication, commerces, sports, culture mobilité, sans négliger l'offre de logements locatifs et privatifs.

A la suite du dépôt des candidatures, dix sociétés de logements seront présélectionnées. Une somme de 10.000 € leur sera allouée en vue de de réaliser une étude urbanistique, technique et sociologique du quartier. Ensuite, selon lesdites études, cinq quartiers seront finalement retenus. Une procédure au terme de laquelle les lauréats se partageront un montant de 30.000.000 € pour un montant de maximum de 7.000.000 € par projet.

Dossier à suivre...

L'accueil EXTRASCOLAIRE présente ses stages de l'ÉTÉ

Infos : Valérie Bruschi : 04/235.11.09

Psychomotricité et créativité

du 01/07/2013 au 05/07/2013

Public : âges de 3,5 à 7 ans
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 FLEMALLE
Prix : 65€ /par enfant
Donné par l'A.S.B.L. « Les petits canaillous » (anciennes animatrices de l'A.S.B.L. « L'Art d'Etre Enfant »)

« L'art du cirque »

du 01/07/2013 au 05/07/2013

Public : âges de 6 à 12 ans
Lieu : Ecole communale Reine-Marie Braeken – Thier des Trixhes,99 à 4400 FLEMALLE - Prix : 95€/ enfant
Descriptif : initiation aux arts du cirque: « Le cirque dans tous ses états! »
Dans le climat à la fois festif et ludique, les activités proposées sont variées et rythmées. L'approche est ancrée dans l'expérimentation et le sensible. Quel que soit le temps imparti, l'apprentissage est progressif: chaque technique apprise est mise à profit pour la suivante. Une multitude de techniques peuvent être abordées durant la semaine:
- Equilibre: tonneau à marcher, pédalo, échasses, rolla bolla, corde d'équilibriste
- Jonglage: kiwidos, diabolos, foulards, assiettes, quilles et fabrication de balles de jonglage
- Bulles de savon: de toutes tailles à l'aide d'objets insolites
- Magie: nous fabriquons des tours de magie (à garder pour les élèves)
- Fakirisme: techniques du cracheur de feu, planche à clous... (à partir de 8 ans)
- Sculptures de ballons!
En partenariat avec l'A.S.B.L. « Théatrofolie » - Danielle BONNY (animatrice)

psychomotricité et créativité

du 08/07/2013 au 12/07/2013

Public : âges de 3,5 à 7 ans
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 FLEMALLE
Prix : 65€ /par enfant
Donné par l'A.S.B.L. « Les petits canaillous » (anciennes animatrices de l'A.S.B.L. « L'Art d'Etre Enfant »)

Construction de marionnettes en bois

08/07/2013 au 12/07/2013

Public : âges de 6 à 12 ans
Lieu : Ecole communale Reine-Marie Braeken – Thier des Trixhes,99 à 4400 FLEMALLE
Prix : 70€/ par enfant
Descriptif : ce stage consiste à réaliser une petite marionnette en bois ainsi que d'élaborer un spectacle avec les enfants en fin de semaine.
En partenariat avec Raphaël DEFAYS du théâtre de Marionnettes Mabotte

Psychomotricité et créativité

du 08/07/2013 au 12/07/2013

Public : âges de 3,5 à 7 ans
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 FLEMALLE
Prix : 65€ /par enfant
Donné par l'A.S.B.L. « Les petits canaillous » (anciennes animatrices de l'A.S.B.L. « L'Art d'Etre Enfant »)

Danse

du 08/07/2013 au 12/07/2013

Public : âges de 6 à 12 ans
Lieu : Ecole communale Reine-Marie Braeken – Thier des Trixhes,99 à 4400 FLEMALLE
Prix : 70€/ par enfant
En partenariat avec Marie-Céline (animatrice du Centre Culturel de Flémalle)

Stage nature à la ferme

15/07/2013 au 19/07/2013

Public : âges de 7 à 10 ans
Lieu : Ferme de Borlez (Faimes)
Prix : 70€/par enfant
Descriptif : soins aux animaux, sports, activités créatives et récréatives, promenades, sensibilisation environnementale,...

Créativité - musique

du 22/07/2013 au 26/07/2013

Public : âges de 6 à 10 ans
Lieu : Ecole communale Reine-Marie Braeken – Thier des Trixhes,99 à 4400 FLEMALLE
Prix : 70€/par enfant
Descriptif : Musique secrète de la nature - contes et mandalas.
Comment chanter, conter, créer des mandalas et des musiques secrètes avec les éléments de la nature? Viens découvrir cet univers enchanteur... Le temps d'être ensemble pour créer mille et une merveilles.
En partenariat avec l'A.S.B.L. « Art et Naissance » - Angélique PICKMAN (artiste pluridisciplinaires)

Psychomotricité et créativité

du 29/07/2013 au 02/08/2013

Public : âges de 3,5 à 7 ans
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 FLEMALLE
Prix :65€ /par enfant
Donné par l'A.S.B.L. « Les petits canaillous » (anciennes animatrices de l'A.S.B.L. « L'Art d'Etre Enfant »)

Théâtre

du 22/07/2013 au 26/07/2013

Public : âges de 6 à 12 ans
Lieu : Ecole communale Reine-Marie Braeken – Thier des Trixhes,99 à 4400 FLEMALLE
Prix : 90€/par enfant
Descriptif : Initiation théâtrale
En partenariat avec le Théâtre Universitaire Royal de Liège

Psychomotricité et créativité

du 26/08/2013 au 30/08/2013

Public : âges de 3,5 à 7 ans
Lieu : Ecole communale de Ramioul - Rue des Masuirs, 17 à 4400 FLEMALLE
Prix : 65€ /par enfant
Donné par l'A.S.B.L. « Les petits canaillous » (anciennes animatrices de l'A.S.B.L. « L'Art d'Etre Enfant »)





PTB+ Flémalle

Les gens d'abord, pas le profit!



Camarades Flémallois, Camarades Flémalloises.

Nous vivons une période sombre pour l'emploi, nous sommes arrivés à un point de l'histoire où notre modèle de société est attaqué par un système capitaliste devenu fou et destructeur. En effet, le monde capitaliste n'est pas partageur, il n'est jamais rassasié.
Combien de grèves, de manifestations, de morts aussi aura-t-il fallu pour que, progressivement, nos grands-parents construisent le modèle social que l'on connaît aujourd'hui ?

Doit-on ainsi laisser l'héritage de ceux qui nous ont précédés se désagréger de la sorte ?
Rappelons-nous que la fête internationale des travailleurs du 1er mai telle qu'elle est célébrée de nos jours tire son origine des combats sanglants du mouvement ouvrier aux États-Unis à la fin du 19e siècle.

Pour le PTB+, un autre monde est possible. Il doit passer avant tout par une plus juste redistribution des richesses, notamment via la fiscalité. Nous devons préserver notre modèle de société basée sur la solidarité, afin que chaque citoyen puisse s'épanouir dans une société juste et démocratique.
C'est dans ce cadre que le PTB+ de Flémalle vous invite au grand rassemblement qui aura lieu le mercredi 1er mai, place Saint-Paul à Liège, à partir de 10 h 30.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous joindre via Facebook ou par mail.

Coordonnées du conseiller communal Alain Godin :
Mail : alain-martine@live.be - téléphone : 0488/030894

Coordonnées du conseiller CPAS Eric Bertarini :
Mail : bertarini.eric.ptb@hotmail.be - téléphone : 0486/40.40.94

Facebook :www.facebook.com/ptb.flemalle.33 - Email du PTB Flémalle: ptbflemalle@outlook.com

C'est avec un état d'esprit qui se veut rassurant, visionnaire et porteur d'un projet fort et sincère que le MR Flémallois en appelle à soutenir les PME.

Le contexte socio-économique que nous traversons tous nous appelle désormais à réagir pour bâtir un avenir que nous voulons plus sûr. Pour cela, le MR reste persuadé qu'il faut impérativement mener une politique de proximité avec ses PME, car elles sont l'avenir de l'emploi dans notre bassin sidérurgique . Elles peuvent permettre de développer les meilleurs atouts de notre région, rendant ainsi chacun de nous plus impliqué encore dans ce que nous pouvons avoir de meilleur.

Si une volonté politique sérieuse était dirigée en ce sens, alors nous éviterions le pire en redonnant une vraie valeur à la productivité. Nous donnerions un sens au renouveau, en mettant en avant la réussite de toute une région, tant par sa diversité que par sa qualité.

La mise en place d'une politique de changement est plus que nécessaire ! Nous devons marquer notre identité au travers des petites et moyennes entreprises, car ce sont elles qui permettront la création d'emploi dans l'avenir, permettant ainsi un meilleur cadre de vie pour notre commune au travers du bien-être de tous ses citoyens.

Permettre aux indépendants de créer de l'emploi, c'est mettre le redéploiement économique en première priorité. N'ayons pas peur de rendre notre commune plus attractive, n'ayons pas cette peur d'oser quelque chose de nouveau. Ne craignons pas de soutenir, plus encore, tout ces commerces de proximité qui nous offrent une richesse sociale inouïe, alors qu'eux sont trop souvent dans la solitude des difficultés que connaissent ceux qui travaillent.

C'est dans cette perspective que le MR veut, et qu'il va oeuvrer dans votre commune. Avec comme priorité, un soutien qui se ressentira. Tant dans la réflexion politique que sur le terrain directement.

Le Groupe MR

ecolo
Locale Flémalle

Pour cette première parution au sein de « Vivre à Flémalle », nous souhaitons vous présenter notre locale et la démarche que nous défendons. Depuis octobre 2012, grâce à vous, notre participation au Conseil communal compte - pour cette législature 2012/2018 - 3 conseillers communaux et 1 conseiller CPAS.


Dominique PERRIN
Conseiller communal


Jeanine WINTGENS
Conseillère communale


Jessica VEZZARO
Conseillère communale


Alberto AVALLONE
Conseiller CPAS

Coordonnées Secrétariat de la Locale :
Rue Jean Jaurès, 54 – Flémalle
Tél. 0474/88.05.47
Email : ecolo.flemalle@gmail.com

En tant que parti de l'opposition, nous voulons contribuer, avec les autres partis du Conseil communal, à donner un avenir meilleur à notre commune. Devant les coups durs économiques et sociaux, plus que jamais, il est important de recréer des solidarités entre tous les citoyens. Des exemples de nos actions en 2013 :

• Nous avons mené une action de sensibilisation à la gare de Flémalle-Haute,lors de la « Saint Valentrain », pour rappeler l'importance des transports en commun.

• Nous avons soutenu la majorité dans son adoption d'un plan de développement territorial à Flémalle, qui garantit un équilibre entre habitat, zones d'activités économiques et espaces verts. Cela devient également notre feuille de route et de contrôle.

• Nous avons fait passer une motion de soutien au projet d'implantation de cultures de végétaux hors sols (Projet VERDIR - Valorisation de l'Environnement par la Réhabilitation Durable et l'Innovation Responsable) proposé par l'ULG sur d'anciennes zones à réhabiliter.

Notre action se veut constructive avec les autres partis politiques présents au Conseil communal mais sans concession sur les moyens et les objectifs pour garantir un futur durable.

Une locale dynamique

Plus que jamais c'est avec vous que nous allons vers ce mieux vivre !! Vous pouvez y jouer un rôle. Notre locale organise une AG tous les premiers lundis du mois auxquelles chacun(e) d'entre vous êtes invités. N'hésitez pas à prendre contact avec notre locale.

Chères Flémalloises, Chers Flémallois,

Tout d'abord, les responsables du PS de Flémalle tiennent à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors du dernier scrutin communal. Le PS a en effet réussi à obtenir 19 sièges sur 29 au Conseil communal et donc à conserver sa majorité absolue.

Nous y voyons la reconnaissance du travail accompli par la majorité sortante et singulièrement, notre bourgmestre, Isabelle Simonis et les autres membres du Collège communal.

La législature actuelle commence, hélas, sous des auspices assez peu favorables. L'annonce des fermetures de lignes dans la sidérurgie liégeoise a occasionné un rude coup à notre commune et à sa population.

Soyez cependant persuadés que notre bourgmestre, nos échevins, nos conseillers communaux, nos membres du conseil de l'Action Sociale et nos administrateurs à la Maison des Hommes travailleront sans relâche pour conserver votre confiance et maintenir la qualité de vie dans notre belle commune sans, dans la mesure du possible, toucher à l'emploi communal ni augmenter la fiscalité.

Le développement économique, la création d'emploi et l'attractivité de notre commune seront plus que jamais les priorités que notre équipe entend promouvoir durant la prochaine législature.

Pour l'Union Socialiste Communale de Flémalle.

Stéphane Gillon
Président

Isabelle SIMONIS
Sophie THEMONT
Fabian PAVONE
Laurent LEONARD
Valter POLESE
Marc D'JOOS
Jean-Jacques VERVAEREN
Catherine MEGALI
Raymond FLAGOTHIER
Jérôme DISTER
Maggy MANTANUS
André HOURLAY
Frédéric VANDELLI
David COPELLI
Véronique PASSANI
Marc CLAESSENS
Amir HAMIDOVIC
Fabienne DANTINE
Virginie COMELLI

Pour tout renseignement

Stéphane Gillon
Président de l'USC Flémalle

Adresse: rue des Hospitaliers, 10 4400 Flémalle
Tél. : 0478 30 40 54
Mail : stephane.gillon@skynet.be

Ils se sont dit «OUI»

Van der Heiden Edwin et Lachowicz Christel
Winters Daniel, Tinlot et Kupiec Sandrine
Sergeant Marcel et Wegge Françoise
Géradon Jean-François et Van Muysewinkel Monique
Minnaert Axel et Willems Vanina
Nulens Andrew et Schruers Cindy
Pavan Sergio et Claes Marylène
Bolly Geoffrey et Guebs Dorothée
Selder Sébastian et Vandeschrick Isabelle
Savaris Stéphane et Cornet Lidivine
Ghidini Nicolas et Blommaers Céline
Widy Bernard et Afonso Filipe Judith
Max Marco et Martinez Moreira Vanesa
Cassaro Christophe et Vanderzypen Tanya
Grogna Mathurin et Schmeits Stéphanie
Geinoz Elouanet Bertrand Gwendoline
Leclere Jonathan et Böttcher Mélanie
Horbach Thierry et Mercy Adeline
Piedboeuf Pierre et Mas Monique

Cavallaro Frédéric et Poncin Isabelle
Saenen Pascal et Rusalen Jessica
Heine Laurent et De Witte Cindy
De Vuyst Pierre-Willy et Copée Laetitia
Guebel Stéphane et della Torre Laëtitia
Hardenne Michel et Devalet Annie
Berx Romuald et Kondratieva Marina
Hubens Thierry et Monville Priscilla
Roobrouck Charles et Bielen Véronique
Vansichem Lionel et Ganci Vanessa
Broeckx Marcel et Docteur Anne-Sophie
Lucchese Eric et Delvo Ingrid
Giordano Agostino et Alfano Liliana
Parisis Olivier et Aspiotis Stéphanie
Goossens Steeve et Beccaceci Aurélie
Tomczyk Philippe et Lobert Audrey
Buschgens Cédric et Dardenne Laureline
Echchenna Kamel et Gibilaro Sabrina
Laloux Laurent et Dujardin Magali

Akli Younes, Iguersafene et Paque Monique
Nicoletti Alessandro et Saenen Sylvie
Vandekaetsbeck Luc et Duchateau Christine
Danze Pierre et Castronovo Cathy
Saintes Alexandre et Stasse Maïté
Lercara Giuseppina et Califice Julie, Seraing
Lejeune Jean et Kasongo Alao
Overberg Michaël et Gony Valérie
Poulet Christophe et Molnar Anita
Timmermans Richard, Engis et Pirotte Marie
Thompson Mike, Huy et Sellier Wendy
Spinozzi Simon et Aiello Fortunata
Leemans Didier et Weber Valérie
Munsters Pascal et Close Valérie
Menten Eddy et Bernard Karin
Pisana Dimitri et Clamart Axelle
Petit André et Leloup Eliane
Ganhouegnon Honoré et Croehen Joëlle



LA FÊTE DES MARIÉS - HÔTEL COMMUNAL - 7 DÉCEMBRE 2012

Bienvenue aux nouveau-nés

GRIBOMONT Mélina 01 juin
BERTI Loris 25 mai
MARECHAL Leslie 04 juin
NICOLAU SANTOS Thyéfaine 16 mai
FERNANDEZ-VICENTE Amaury 19 juin
HOFFER Leandro 03 juin
ZEVART Cylian 04 juin
BRIALMONT Eros 07 juin
THIRION Mégane 19 juin
BOLSEE Enora 06 juin
LIBERT Alexis 10 juin
KOUAME Olivia 11 juin
KRANSVELT Lucas 08 juin
FALZONE Even 15 juin
BARONE Iméo 15 juin
BERTHE Anthony 18 juin
BUTERA Ines 22 juin
CHIODO Gloria 28 juin
PAQUOT Athéna 25 juin
PIRSON Méline 14 juin
BONTE Sarah 25 juin
BEAULOYE Maélynn 13 juin
CUYX Morgan 27 juin
GOFFAUX Soléane 25 juin
CLAES Arthur 30 juin
JONJIC Alizée 02 juillet
DESSY Mathéo 06 juillet
NE Nolan 02 juillet
DE PASQUA Hugo 06 juillet
BUSTIN Hugo 11 juillet
HOFFMANN Arthur 13 juillet
HOFFMANN Corentin 13 juillet
CANGIALOSI Victoria 23 juillet
TSHIUNZA Ryan 21 juillet
WATELET Eva 19 juillet
SARR Zeynab 06 juillet
SARR Amina 06 juillet
LOFORTE Eva 12 juillet
DI SIMONE Ennio 09 juillet
PENDERS Clara 19 juillet
VAES Alexis 19 juillet
CROQUET Gloria 24 juillet
DIEZ Gabriel 26 juillet
REMY Renaud 04 juillet
DELCHAMBRE Manon 17 juillet
MORREALE Ethan 28 juillet
VERJANS Noah 26 juillet
PLUMIER Axel 31 juillet
VANMUNSTER Romain 01 août
FERON Flavian 30 août
VANDE CASTEELE Louise 27 juillet
MOSSOUX Dahlia 25 juillet
VERKOYEN Yanis 29 juillet
JACOBS Lola 30 juillet
GERARD Théa 12 août
AZIZ Sonia 10 août

D'ADDAZIO Livio 16 août
MBIYA-KADIMANSHI Auriana 03 août
HENIN Marion 31 juillet
HENIN Elisabeth 31 juillet
GREVEN Enola 03 août
OLIVIERI Eva 07 août
MEGNA Lydia 07 août
BINAME Léa 22 août
SPERA Célia 21 août
VIATOUR Célia 14 août
CANICATTI Raphaël 28 août
DESAME Lily-Rose août
MATOVAVA Victoria-Bénédicte 18 août
MATOVAVA Israël-Bénédict 18 août
WILKIN Irina 22 août
ANIBIE Maïsha 27 août
MEULDERS Sayan 02 septembre
CUZZUCOLI Matis 06 septembre
GRAMME Lukas 10 septembre
HEUSDEN Thaïs 28 août
KEYEN Lana 31 août
GOFFAUX Alex 03 septembre
DAEMEN Noémie 30 août
BRAUNS Edwin 06 septembre
SACRE Nour 05 septembre
ROUFFART Hanaé 14 septembre
MERCKX Frédéric 20 septembre
DELBROUCK Sarah 18 septembre
MARTINS Laora 17 septembre
SMEETS Lou 09 septembre
SICIM Aaliyah 12 septembre
LEUNEN Samy 11 septembre
DELOYER Mathias 14 septembre
VECQUERAY Juliette 26 septembre
HUBENS Lilou 28 septembre
AHMED HOUSSEIN Ryana 21 sept.
SOTIAUX Jade 18 septembre
TIENTCHEU PROTER Priscille 20 sept.
LIBERT Mila 25 septembre
CASTRONOVO Ulysse 25 septembre
ROPELATO Catherina 16 septembre
KRISZGRUBER Thimoté 01 octobre
DARGENT Olivia 01 octobre
PIRON Ethan 08 octobre
GILSON Hugo 01 octobre
DELHEZ Lorédana 23 septembre
GRAINDORGE Kelian 25 septembre
MINUTILLO Anastazia 03 octobre
KARAMAN Selin 03 octobre
POROPAT Alicia 05 octobre
MULDER Théo 13 octobre
GAUDET Romain 01 octobre
LAROSE Charles 05 octobre
PACOLET Clémence 01 octobre
NGUYEN Xuân-Thu 01 octobre
PERIN Eliott 05 octobre

ENNEN Lyse 05 octobre
RANDAZZO Alessio 05 octobre
CHENOIX Clara 11 octobre
STERCK Samuel 12 octobre
GILLARD Delya 19 octobre
BALLA Clara 09 octobre
SMITZ Eden 29 septembre
ADAMCZYK Charlie 08 octobre
GILSON Noémie 08 octobre
GUARRERA Antoine 16 octobre
KHALI Yaakoub 13 octobre
DANTHINE Alix 16 octobre
VANDYCK Ophélia 16 octobre
CURTO Eléna 12 octobre
GIELEN Alex 17 octobre
FONTAINE Lilou 21 octobre
RUBBENS Eden 15 octobre
DEFOURNY Line 20 octobre
THIELENS Athéna 15 octobre
KABAMBI ILUNGA Clémence 17 oct.
PEETERS Timéo 14 octobre
NOKIN Gabriel 25 octobre
PALILLO Fiona 24 octobre
HALLEUX Noa 22 octobre
PURAYE Bastian 02 novembre
CARRILLO PIZARRO Mathéo 16 oct.
MULDER Ashley 30 octobre
CHOUFFART Alexandre 21 octobre
VERELST Farah 14 octobre
PHILIPPET Camille 09 novembre
HOUBION Nolan 12 novembre
BISCHOFF Sofiane 29 octobre
GARROY Lucie 02 novembre
THIRY Emeline 17 novembre
MFWAMBA Anaëlle 20 novembre
CAVUŞ Azra 11 novembre
VINCENT Anne-Elise 18 novembre
TROMBA Elise 09 novembre
SAUVEUR Léa 10 novembre
COURA Tiziana 16 novembre
TAMBOURA Mariame 27 novembre
GILLES Malik 21 novembre
FOULON Nathan 27 novembre
BOUDINA Sofian 21 novembre
MBALA NYEMBWE Kimia 15 nov.
FERNANDEZ LEAL Maeva 25 nov.
JACQUEMIN Grégoire 20 novembre
VANARDENNEN James 22 nov.
DEBACKER Léonora 22 novembre
BAETEN Lucas 05 décembre
DRIF RABBAJ Yassin 03 décembre
SEGRETARIO Mylann 17 novembre
FRENOY Emilie 30 novembre
SAROLEA Lorelai 30 novembre
ERDOGAN Ediz 03 décembre
VAN CRAENENBROEK Nohan 04 déc.

HAVET Emeline 03 décembre
DJIBRIL Rayane 10 décembre
CLAES Lily 10 décembre
CARELLE Cassy 07 décembre
LEONARD Klinton 10 décembre
MARZINO Ascanio 21 décembre
DEMOLLIN Ysaline 18 décembre
GERADON Julia 17 décembre
BUCCOLERI Andrea 28 décembre
BROHAN Charlotte 28 décembre
MICHEL Nathéo 18 juillet
DUMAS Marion 20 décembre
MAAS Malake 25 décembre
HURLET Augustin 26 décembre
DE CECCO Louis 26 décembre
MONTALBANO Théo 27 décembre
CONSALVO Giulia 30 décembre
PALMA Sophia 31 décembre
CIVILTA Cynzia 31 décembre
MARIQUE Elena 18 décembre
FOLDESI Savino 14 décembre
MICCICHE Séréna 16 décembre
COKAIKO Lisa 24 décembre
BERTHOUT Luca 10 janvier
VALU Emeric 03 janvier
LOFORTE Olivia 03 janvier
PAQUOT Léa 04 janvier
CARRUS Tiziana 06 janvier
BOUDROUZ Lior 07 janvier
ANGHEL Stéphane 10 janvier
DELVENNE Luka 21 janvier
WEMBAKOY BADIBADI Emmanuel 14 janvier
DUBOIS Chloé 17 janvier
DEBRUS Amelya 23 janvier
APRUZZESE Diego 30 janvier
GODEFROID Matteo 04 février
HARBAOUI Zina 12 janvier
SELENATI Rosi 22 janvier
LURSON Antoine 18 janvier
OGER Lily 20 janvier
DELCOUR Bastien 18 janvier
ANAKHROUCH Inès 17 janvier
D'ALOIA Olivia 18 janvier
PROOST Timéo 21 janvier
SERVAIS Tom 31 janvier
LO VULLO Roméo 28 janvier
DORMANN Sarah 30 janvier
DESSAER Hugo 31 janvier
PHILIPPE Ophélia 04 février
ROSSELLI Clara 07 février
BEULERS Anissa 03 janvier
COLSON Elodie 13 février

NOCES D'OR (50 ans de mariage) DE DIAMANT (60 ans de mariage) et DE BRILLANT (65 ans de mariage)

- 3e et 4e trimestre 2012

BRILLANT



BOVY François et CORNELIS Marie

DIAMANT



RAMACCIOTTI Gino et RUOCCO Carolina
HERNANDEZ Ricardo et IGLESIAS Julita
HEUSKIN René et ROLUS Mariette
FASSOTTE Marcel et BRONZE Judith,
MOUILLARD Eugène et POTY Josée

OR



ROCCI Aurélio et TULLIO Maria

OR



MAKA Pierre et RENARD Marie
BARTHOLOME Pierre et PETERS
DELWICHE Joseph et LECERF Mary
ROSSOUX Maurice et CHACEL Irène
CLAES Richard et DEJON Danielle
GIAPPONE Vincenzo et LANNOY Nicole
MICHEL Denis et VANESSE Joséphine

OR



FIRRE Léon et CLOSON Andrée
LAFONTAINE André et DELORENZO Rita
JACOB Joseph et LEBURTON Micheline
DRADON Armand et NOEL Laure
AUSLOOS Henri et PAQUAY Hélène
SALAMI Giuseppe et FORGIARINI Laura
SIMON Jean et THIEULIN Françoise

BRILLANT



REMOUCHAMPS Emile et WARNIER Berthe

DIAMANT



MERCIER Freddy et SMETS Renée
SALMON Edgard et STOUMONT Marie

OR

VILLANI Duilio et SENSI Celdina
MIOTTI Carlo et PRIGOL Elsa

DIAMANT



BOVY Louis et JACOBY Andrée
DECHAMPS Marcel et JOSSENS Fernande

OR



MARCHAL Albert et MARX Jeanne
DALLA VECCHIA Vittorio et CRISTOFOLI Emilia
DRIESEN Henri et CHEVIGNE Jacqueline
KNAPEN Albert et JEUNEHOMME Ghislaine
THIEBAUT Marcel et LAURENT Micheline

OR



DEQUINZE Georges et KEDZIERSKI Jeannine
WESSELS Alfred et LIMBIOUL Jeanine
GAMBINI Guido et BIESUZ Regina
GEORGE Robert et BOURGEOIS Michelle
DELRE Jean et LAMBERT Christiane
JACOB André et DELBROUCK Eugénie

BRILLANT



DUBOIS René et GEHLEN Marie

BRILLANT



SNYERS Roger et D'HOOGE Thérèse

OR

HAGELSTEIN Auguste et TROISFONTAINE

Ils nous ont quittés

Leoni Morena, 54 ans
Devillers Eric, 56 ans
Dubois Michaël, 42 ans
Dubois Benjamin,15ans
Iacovetti Carmela,90ans
Poelmans Augustin,84ans
Requière Georgette,84ans
Cypers Ida,62ans
Mulckers Louis,78ans
Gielen Joseph,83ans
Donnay Arlette,78 ans
Maurissen Martine,54 ans
Krekels Willem,73 ans
Rob Eugène,78 ans
Heine Yvonne,81 ans
Malvetti Alicia,32 ans
Devos Rachel,91 ans
Detaille Arlette,59 ans
Agnelli Mauro,75 ans
Méhagnoul Roger,89 ans
Huskin René,89 ans
Cugnon Jean-Luc,56 ans
Serurier Armande,81 ans
D'Hooge Thérèse, 86 ans
Laurent Simone, 83 ans
Drion Marie-José, 86 ans
Radkowski Sophie, 75 ans
Piccoli Angelo, 76 ans
Lieutenant Simonne, 91 ans
Ganser Guillaume, 87 ans
Iliaens Simonne, 81 ans
Perin Alfred, 80 ans
Lambert Fernand, 57 ans
Danthine Jacques, 65 ans
Maes Francis, 65 ans
Sequeira Louet, 29 ans
Miceli Giuseppa, 65 ans
Corombelle Anne, 44 ans
Iliaens André, 80 ans
Steffan Lina, 91 ans
Godenne Irma, 90 ans
Ruytinx Louisa, 83 ans
Lurquin Robert, 91 ans
Longueville Elise, 90 ans
Salemi Flavio, 1an
Biondolillo Antonino, 68 ans
Leloup René, 83 ans
Coomans Joseph, 87 ans
Tintin Charles, 81 ans
Nadalin Bruno, 86 ans
Laruelle Marie, 78 ans
Raes Annie, 71 ans
DeBacker Raymond, 66 ans
Cornu Roger, 83 ans
Depus Henriette, 54 ans
Heck Jeanne, 81 ans
Berger Suzanne, 84 ans
Pagnoul Michel, 55 ans
Berwaers Jacqueline, 75 ans
Verderame Giuseppe, 67 ans
Pizzino Fiorina, 78 ans
Kellens Louis, 90 ans
Marx Jeanne, 88 ans
Schnefeld Jeanne, 88 ans
Lesuisse Cécile, 73 ans
Leroi Jean, 90 ans
Ernaelsten Georgette, 86 ans
Destokay Liliane, 56 ans
Dessart Marie, 97 ans
Herbillon Josée, 77 ans
Noiret Odon, 84 ans
Deleau Madeleine, 86 ans
Villanueva Vegeda Adélaide, 83 ans
Denis Marie, 91 ans
Toth Joszif, 91 ans
Jacob Emile, 81 ans
Schumacker Marie-France, 65 ans
Graff Mariette, 85 ans
Cypers Lucie, 65 ans
Krausch André, 85 ans
Dussart Alain, 46 ans
Bottene Arlette, 82 ans
Vrydags Albert, 71 ans
Lechanteur Jennifer, 27 ans
Moulin Pierre, 92 ans
Raickman Jules, 83 ans
Dudzinski Zofia, 95 ans
Plumier Alberte, 81 ans
Minart Ruddy, 38 ans
Bourgeois Charles, 90 ans
Petit Marie, 91 ans
Modanese Antonio, 84 ans
Bassens Nicole, 42 ans
Lauwerens Madeleine, 84 ans
Taton Georgine, 92 ans
Gobert Monique, 80 ans
Decallais Denise, 82 ans
Magermans Michel, 63 ans
Binutti Natalina, 91 ans
Burhenne Raymond, 61 ans
Riga Joseph, 84 ans
Mertens Rosa, 68 ans
Fontaine Grégory, 35 ans
Brignoli Angelo, 83 ans
Bourguignon Georges, 78 ans
Putzeys Lucien, 71 ans
Smets Gérard, 76 ans
DeCarel Alphonse, 81 ans
Huysmans Maria, 93 ans
Kaket Albert, 97 ans
Darimont Antoine, 74 ans
Lognay Jean, 59 ans
Rekinger Noël, 78 ans
Devillers Walthère, 49 ans
Renward Georgette, 87 ans
Cloetens Léopoldine, 91 ans
Destokay Marcel, 91 ans
Lurkin Berthe, 89 ans
Quatresooz Renée, 87 ans
Naveaux Julie, 91 ans
Stiennon Renée, 93 ans
Léonard Cécile, 49 ans
Mossiat Marie, 89 ans
DiSchiena Angela, 94 ans
Pire Hervé, 82 ans
Leblanc Pol, 83 ans
Dessefawe Marie, 90 ans
Polard Jeanne, 90 ans
Ramaekers Marie-Christine, 53 ans
Willems Marcel, 66 ans
Lardinois Jean, 61 ans
DeMeyer Yvon, 59 ans
Deposson Georgette, 92 ans
Fivet Philippe, 50 ans
Zune Andrée, 82 ans
André Fernande, 92 ans
Bridda Cesare, 91 ans
Iacolino Salvatore, 92 ans
Feltrin Vittorio, 90 ans
Delle VedoveAda, 74 ans
Houbart Jacques, 82 ans
Pleic Philippe, 80 ans
Wajda Helena, 79 ans
Cornélis Andrée, 84 ans
Forgeur Mireille, 83 ans
Georges Joseph, 78 ans
Lontin Octave, 74 ans
Delrée Léon, 88 ans
Guisset Xavier, 80 ans
Delrée Suzanne, 86 ans
Gaertner Jeannine, 76 ans
Philippe Renée, 91 ans
Hanoul Paul, 62 ans
Zocchi Yvonne, 84 ans
Jacquet Eli, 60 ans
Dumont Micheline, 81 ans
Linotte Georgette, 70 ans
VanEeghem Paula, 89 ans
Jourdan Richard, 88 ans
Smans Pierre, 88 ans
Buda Esther, 85 ans
Catoul Philippe, 72 ans
Letecheur Christiane, 65 ans
Jamar José, 88 ans
Legros Marie, 82 ans
Lecomte Edith, 67 ans
Dubois Gustave, 80 ans
Lange Lambertine, 84 ans
Rufatto Hélène, 91 ans
Juskowiak Wanda, 83 ans
Kalkman Robert, 81 ans
VanRechem Micheline, 80 ans
Thesias Albert, 71 ans
Dimarco Giovanni, 51 ans
Lefebvre Suzanne, 89 ans
VanHoutte Albert, 85 ans
Bleys Henriette, 82 ans
Vluggen Elisabeth, 77 ans
Mignolet Marie, 89 ans
Devos François, 89 ans
Figueiredo Laura, 98 ans
Milet Louise, 83 ans
Dacos Suzanne, 88 ans
Stachniuk Stanislaw, 89 ans
Schmitz Nelly, 96 ans
Lupica Anna, 81 ans
Grignet Jacqueline, 73 ans
Paul Simone, 72 ans
Schmitz Jeanne, 77 ans
VanEersel Henriette, 80 ans
Marchal Jeanne, 87 ans
Simonis Maurice, 90 ans
Lespire Marie, 91 ans
Jacques Eddy, 43 ans
Claes Elisabeth, 90 ans
Wauters Pierre, 88 ans
Maka Régine, 80 ans
Rasquin Jules, 91 ans
Hanoul Georgette, 75 ans
Thomas Danièle, 72 ans
Doyen Denise, 84 ans
Pace Rosario, 84 ans
Delaruelle Marc, 58 ans
Dubuisson Michel, 57 ans
Comhaire Xavier, 56 ans
Adams Joseph, 70 ans
Simon Raimonde, 92 ans
Grimont Maurice, 80 ans
Verloes Louisa, 82 ans
Batis Denise, 83 ans
Brantz Léa, 92 ans
Loxhay Marie-Louise, 61 ans
Fontaine Renée, 91 ans
Caprioli Lucia, 79 ans
Hautecler Gabrielle, 79 ans
Modolo Aurelio, 82 ans
Fréson Marthe, 82 ans
Vermunicht Marie, 62 ans
Bianchi Severina, 90 ans
Moisse Mariette, 89 ans
Muselle Auguste, 56 ans
Thiry Daniel, 30 ans
Dessart Mathilde, 86 ans
Pirard Raymond, 87 ans
Delcour Jeannine, 64 ans
Mastelloto Leonilda, 86 ans
Smets Jacqueline, 71 ans
Henin Berthe, 71 ans
Hassé Jean, 69 ans
Smeets Chantal, 58 ans
Bourguignon Carmenne, 90 ans
Willeput Marie, 83 ans
Borlé Jean, 86 ans
Serrano Leon Maria, 78 ans
Boussingault Jenny, 87 ans
Baeten Madeleine, 84 ans
Maillard Henri, 77 ans
Dony Joseph, 77 ans
Duts Jean, 83 ans
Bowé Eva, 4 ans
Kowalski Marie, 83 ans
Pirard Phina, 86 ans
Gérard Dominique, 49 ans
Guerinoni Bambina, 92 ans
Jordant Sylvia, 87 ans
Horemans Georges, 76 ans
Dengis Simone, 92 ans
Cornelis Ivonne, 83 ans
Dirick Micheline, 89 ans
Salvucci Giulio, 84 ans
Bossy Georges, 81 ans
Bonhomme Clélia, 93 ans
Maenhout Amédée, 57 ans
DiSano Ettore, 58 ans



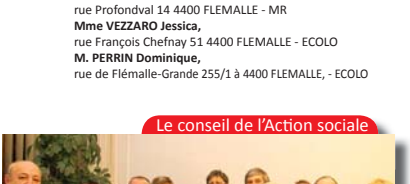
Le conseil communal

Mme SIMONIS Isabelle,
rue de Flémalle-Grande 351 4400 FLEMALLE-PS
Mme THEMONT Sophie,
rue Baron 92 4400 FLEMALLE - PS
M. PAVONE Fabian,
rue Harkay 525 4400 FLEMALLE - PS
M. LEONARD Laurent,
Les Frondaisons 4/5 4400 FLEMALLE - PS
M. POLESE Valter,
rue des Vingt-deux 5/2 4400 FLEMALLE - PS
M. D'JOOS Marc,
rue de l'Arbre St Michel 243 4400 FLEMALLE - PS
M. VERVAEREN Jean-Jacques,
rue Jean Jaurès 144/2 4400 FLEMALLE - PS
M. MOULIN Yves,
rue du Bar 69 4400 FLEMALLE - IC
Mme MEGALI Catherine,
Avenue Th. Gonda 117 4400 FLEMALLE - PS
Mme PIRLET Catherine,
rue J-L. Adam 266 4400 FLEMALLE - MR
M. FLAGOTHIER Raymond,
rue E. Malvoz 18 4400 FLEMALLE - PS
M. DISTER Jérôme,
Rue Waraxhe 118 4400 FLEMALLE - PS
Mme MANTANUS Maggy,
chaussée de Ramet 240 4400 FLEMALLE - PS
M. HOURLAY André,
rue Harkay 16 4400 FLEMALLE - PS
Mme BLONDIAUX Nathalie,
chaussée de Ramet 111 4400 FLEMALLE - MR

Mme WINTGENS Jeanine,
Rue Jean Jaurès 54
4400 FLEMALLE - ECOLO
M. LEJEUNE Jean-Denis,
Rue Jean Barthélemy 60
4400 FLEMALLE - IC
M. VANDELLI Frédéric,
Avenue des Alunières 92
4400 FLEMALLE - PS
M. COPELLI David,
rue Damzelles 110 4400 FLEMALLE - PS
Mme PASSANI Véronique,
rue Bois St Remacle 2 4400 FLEMALLE - PS
M. CLAESSENS Marc,
rue Tavalle 151 4400 FLEMALLE - PS
M. GODELAINE Hadrien,
Quai du Halage 26 4400 FLEMALLE - IC
M. HAMIDOVIC Amir,
Grand'Route 157/2 4400 FLEMALLE - PS
Mme DANTINE Fabienne,
rue Profondval 120 4400 FLEMALLE - PS
M. GODIN Alain,
rue Trokay 9/B000 4400 FLEMALLE - PTB
Mme COMELLI Virginie,
rue de la Colline 56 4400 FLEMALLE - PS
M. RIGÔ Julien,
rue Profondval 14 4400 FLEMALLE - MR
Mme VEZZARO Jessica,
rue François Chefnay 51 4400 FLEMALLE - ECOLO
M. PERRIN Dominique,
rue de Flémalle-Grande 255/1 à 4400 FLEMALLE, - ECOLO

Le conseil de l'Action sociale

Mme Catherine MEGALI
Avenue Th. Gonda, 117 4400 Flémalle - PS
Mme Marie-Hélène JOIRET
Route de Souxhon,321 4400 Flémalle - PS
M. Philippe FRESON
Chaussée de Chokier, 154 4400 Flémalle - PS
M. Robert PIRE
Rue François Chefnay, 1 4400 Flémalle - PS
M. Michel JADOT
Sart d'Avette, 237 4400 Flémalle - PS
M. Pol WERY
Rue Haure Rochette, 106 4400 Flémalle - PS
Mme Julienne MACHIROUX
Rue Harkay, 310 4400 Flémalle - PS
Mme Marie-France FOXHAL
Rue Champs des Bûres, 2 4400 Flémalle - IC
M. Armand LECLERCQ
Rue Héna, 36 4400 Flémalle - MR



M. Alberto AVALLONE
Rue Jean Jaurès, 68 4400 Flémalle - ECOLO
M. Eric BERTARINI
Rue des Tilleuls, 50 4400 Flémalle - PTB